

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_148 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille dix neuf, le neuf octobre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 9 octobre 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe MARAVAL, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Gisèle DEDIEU (pouvoir à Odile LACAZE), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Pierre DOAT (pouvoir à Claude JULIEN), Bruno CRUSEL (pouvoir à Laurence PUJOL), Marie-Louise AT (pouvoir à Geneviève PEREZ), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Jean ESQUERRE (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2019

**N° DEL2019_148 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Après adoption du compte administratif, le budget supplémentaire est l'étape budgétaire permettant d'intégrer les résultats de l'exercice antérieur dans le budget en cours, ainsi que les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Il tient compte des décisions d'affectation des résultats qui sont intervenues pour certains budgets à l'issue de l'adoption des comptes administratifs (Conseil du 2 juillet 2019).

Enfin, il est l'occasion d'apporter certaines modifications de crédits en dépenses et en recettes afin d'ajuster les inscriptions nécessaires à la fin de l'exercice.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 737 424,77 € en fonctionnement et à 5 784 034,38 € en investissement.

Il prévoit les inscriptions budgétaires suivantes :

En fonctionnement :

En dépenses :

- l'inscription des provisions pour risques et charges (152 861,35 €) ;
- l'inscription des crédits nécessaires pour permettre la correction d'imputations comptables des provisions constatées en 2017 et 2018 (117 575,57 €).
- l'ajustement du virement à la section d'investissement (466 987,85 €).

Total des dépenses : 737 424,77 €

En recettes :

- l'intégration du résultat reporté 2018 (567 430,72 €) ;
- la reprise des provisions pour risques et charges (+ 52 418,48 €) ;
- l'inscription des crédits nécessaires pour permettre la correction d'imputations comptables des provisions en 2017 et 2018 (+117 575,57 €). Cette recette d'ordre a pour contrepartie une dépense d'ordre en section d'investissement ;

Total des recettes : 737 424,77 €

En investissement :

En dépenses :

- les restes à réaliser 2018 (4 047 265,07 €) ;
- l'inscription du déficit d'investissement 2018 (1 619 193,74 €) ;
- l'inscription des crédits nécessaires pour permettre la correction d'imputations comptables en section d'investissement constatées en 2017 et 2018 (117 575,57 €).

Total des dépenses : 5 784 034,38 €

En recettes :

- les restes à réaliser 2018 (4 146 576,73 €, dont 3 500 000 € d'emprunts) ;
- l'affectation du résultat de fonctionnement votée le 2 juillet 2019 au compte 1068 (1 519 882,08 €) ;
- le virement complémentaire de la section de fonctionnement (466 987,85 €) ;
- la réduction de l'enveloppe d'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget (- 349 412,28 €). A l'issue de ce budget supplémentaire le montant de l'emprunt d'équilibre s'élève à 1 496 333,72 €.

Total des recettes : 5 784 034,38 € €

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 24 septembre 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget supplémentaire 2019 du budget annexe assainissement collectif tel que détaillé en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 octobre 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL